



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/09/2021

Votre réf. : PU-38130 (corr. R. Benmerieme)
Réf. KCML : **MSJ20235** **MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue Vandermaelen, 20**
Réf NOVA : **12/XFD/1790981** **(= avant 1932 / ZICHEE / RCUZ Place communale)**
PERMIS D'URBANISME: Transformation d'une maison
unifamiliale en maison de rapport
Demande de la Commune du 19/08/2021

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 08/09/2021, a formulé les remarques suivantes sur le dossier concerné : en étant favorable de manière générale sur le projet, elle souligne toutefois l'attention à porter aux dessins des nouveaux châssis, en respectant la forme du linteau légèrement cintré des fenêtres des étages et en évitant, dans la mesure du possible, la présence marquée d'invisivent.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; tjacobs@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ;
cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels